

Lettre ouverte aux habitants de Coutines et de La Bouchatte

Objet : *Rejet de participer au capital de la société VALECO*

A toutes et à tous, Madame, Monsieur, Cher (e) s ami (e) s,

La société VALECO, agence régionale de LYON, est porteuse d'un projet agrivoltaïque d'environ 70 MW situé sur le territoire des communes de Chazemais et de Courçais.

En tant que riverains à ce projet, je vous informe avoir refusé cet été de faire participer notre commune au capital de la société constituée en SAS, à cet effet.

Leur intention, située en partie au lieu-dit Les Brandes du Point du Jour à Courçais, à proximité immédiate de Chazemais et notamment des lieux-dits Coutines et La Bouchatte, est d'implanter un projet agrivoltaïque sur des pâturages d'ovins et de bovins appartenant à quatre exploitations du territoire.

Il est de mon devoir de tenir informés les administrés de Chazemais concernés directement par ce projet d'aménagement environnemental.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher (e) s ami (e) s, l'expression de mes meilleures salutations.

Le Maire,

Christophe LECLERC

